

Province de Québec

15 septembre 2026

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 14 septembre 2026 à 19h30.

Sont présents: Mylène Vézina, Michel Michaud, Gilles Saint-Pierre, Mario Yockell, Christian St-Pierre et David Chassé.

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Christian Beaulieu maire. Sont aussi présentes Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière et Magali Savoie, greffière-trésorière adjointe.

15 personnes présentes dans la salle.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2026-171 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2026-172 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Mario Yockell et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

2026-173 Lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 septembre 2026

Il est proposé par Christian St-Pierre, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

CORRESPONDANCE CITOYENNE

2026-174 Demande de don – Projet Sentier du cœur

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité d'accorder un montant de 200 \$ au Projet Sentier du cœur à même le budget *Aménagement de terrains*.

FINANCES :

2026-175 Accepter les comptes du mois d'août 2026

La liste des comptes du mois d'août est classée aux archives à la section *Ressources financières* sous le numéro **05-310** et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Mario Yockell et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'août au montant de 111,523.74\$ et en autorise le paiement.

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur 2025

Les documents sont déposés par Marie-Paule Cimon, directrice générale, conformément à l'article 176.1 du Code municipal et sont classés aux archives à la section *Bilans financiers* sous le numéro **05-120**.

2026-176 Approbation du rapport financier et du rapport du vérificateur 2025

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité d'approuver les rapports tels que déposés.

Dépôt – Rapport du maire aux citoyens des faits saillants 2025

Le maire, Christian Beaulieu, présente et dépose son rapport sur les états financiers et le rapport du vérificateur externe. Le document est classé aux archives à la section *Bilans financiers* sous le numéro **05-120**.

2026-177

Autorisation de paiement – Acompte et factures Construction Bouillon et fils

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Michel Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement à *Construction Bouillon et fils* d'un acompte de 20,000\$ et des factures subséquentes relatives au contrat 202608-25 pour la réalisation de travaux à l'édifice municipal.

VOIRIE, SERVICES ET URBANISME



2026-178

PAVL – Redressement – Demande de financement

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDUQUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de Saint-Valérien choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la chargée de projet de la Municipalité, Mme Marie-Paule Cimon, directrice générale, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, à la proposition de Michel Michaud, appuyée par Christian St-Pierre, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Saint-Valérien autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Marie-Paule Cimon, directrice générale, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adopté avec dispense de lecture.

2026-179

Établissement du calendrier d'ouverture des chemins fermés l'hiver

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Mario Yockell et résolu à l'unanimité d'établir que les chemins non-déneigés par la municipalité seront ouverts au plus tard selon le calendrier suivant :

- Routes habitées à l'année = 15 mars
- Routes de cabanes à sucre = 31 mars
- Routes de chalets = 30 avril

De plus, le conseil autorise le directeur des travaux à procéder à l'ouverture de ces chemins avant les dates limites fixées par le calendrier si les conditions météo et les précipitations de la saison le permettent.

2026-180

MELCCFP Demande d'autorisation – Système de traitement UV pour l'eau potable au CC

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à effectuer les démarches visant à obtenir l'autorisation ministérielle pour l'implantation d'un système de traitement UV pour l'eau potable au Centre communautaire.

2026-181 Autorisation d'achat – Remplacement de l'éclairage du garage municipal

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Godbout Électrique inc. au montant de 3,828.80\$^{+taxes} et de procéder au remplacement de l'éclairage du garage municipal. Ces travaux, payés par la réserve Voirie, feront l'objet d'une demande de subvention auprès d'Hydro-Québec.

2026-182 Autorisation d'achat – Xtragrip

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par David Chassé et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de *Les aménagements Lamontagne* pour le traitement de 500T d'abrasif à 15,21\$/T.

Autorisation d'achat – Clôtures à neige pour la route Ouellet

Le sujet est reporté à la prochaine séance.

LOISIRS ET CULTURE

»
»
»

2026-183 MRC – FDR – Dépôt de projet

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valérien souhaite déposer le projet « Centre communautaire de Saint-Valérien : Amélioration de l'accessibilité des infrastructures communautaires et activités hivernales – Phase 1 » au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette dans le cadre de l'enveloppe réservée aux municipalités ;

ATTENDU QUE le centre communautaire constitue un lieu de rassemblement important pour les citoyens et les organismes du milieu, et que l'entrée Est présente actuellement des enjeux de sécurité, d'accessibilité et de détérioration nécessitant une intervention ;

ATTENDU QUE le projet vise à réaliser les démarches préparatoires nécessaires à la réfection de l'entrée Est, notamment l'analyse technique, les plans et devis ainsi que l'évaluation des travaux à réaliser;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite également bonifier l'offre de loisirs hivernaux ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Christian St-Pierre, appuyé par Michel Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal :

- Approuve le dépôt du projet « Centre communautaire de Saint-Valérien : Amélioration de l'accessibilité des infrastructures communautaires et activités hivernales – Phase 1 » au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette;
- Désigne Marie-Paule Cimon, directrice générale, à agir pour et au nom de la Municipalité dans le cadre de cette demande d'aide financière et à signer tous les documents requis;
- Confirme sa volonté d'utiliser le montant réservé à la Municipalité dans le cadre du Fonds de développement rural;
- Confirme sa contribution financière au projet selon le montage financier déposé, le cas échéant;
- Accepte que l'aide financière demandée soit prise à même l'enveloppe réservée du Fonds de développement rural.

Adopté avec dispense de lecture.

Centre communautaire – Demande d'appui – Dépôt de projet au FDR

Il est fait mention du dépôt de la demande d'appui du Centre communautaire reçue le 2 septembre 2026. La municipalité déposant elle-même un projet pour cette même enveloppe du FDR, aucune proposition n'est formulée par les membres du conseil. Le dossier est clos.

2026-184 Autorisation d'achat – Pancarte de glissade interdite

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Gilles St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une pancarte pour la cour arrière du Centre communautaire indiquant que la glissade y est interdite, sauf sur autorisation de la municipalité.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

2026-185

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

Il est proposé par Mylène Vézina, appuyé par Michel Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser les Ateliers de savoirs partagés à procéder à la levée du drapeau de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation au Centre communautaire.

DIVERS

2026-186

Motion de félicitations à M. Charles Cimon pour son 100^e anniversaire

ATTENDU QUE M. Charles Cimon, natif de la Municipalité de Saint-Valérien, a célébré son 100^e anniversaire au mois d'août;

ATTENDU QUE cet anniversaire exceptionnel souligne un siècle de vie, d'engagement, d'expériences et de souvenirs;

ATTENDU QUE M. Cimon incarne un précieux héritage humain et un profond attachement à notre communauté;

ATTENDU QUE son parcours de vie s'inscrit dans l'histoire de notre municipalité et contribue à la mémoire collective de notre communauté;

Il est proposé par Michel Michaud, appuyé par Christian St-Pierre et résolu à l'unanimité :

- d'adresser à M. Charles Cimon, au nom du conseil municipal et de l'ensemble de la communauté, nos plus sincères félicitations à l'occasion de son 100^e anniversaire;
- de lui exprimer notre profonde reconnaissance pour sa contribution à la vie de notre municipalité au fil des générations;
- de lui transmettre nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de sérénité.

2026-187

Compensation financière pour les élections provinciales

Il est proposé par David Chassé, appuyé par Mylène Vézina et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 300\$ à Mme Hélène Cyr, pour la surcharge de ménage occasionnée par l'utilisation du Centre communautaire lors des élections provinciales les 27 et 28 septembre et le 5 octobre.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La levée de la séance est proposée à 20h35 par Michel Michaud et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Christian Beaulieu, maire

Je, Christian Beaulieu, maire de la Municipalité de Saint-Valérien, approuve les résolutions votées lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2026, tenue à la salle du conseil, 181, route Centrale, à 19h30.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes : _____.

Christian Beaulieu, maire

Date